



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-004-2024-12

PUBLIÉ LE 2 DÉCEMBRE 2024

Sommaire

SNCF Réseau /

IDF-2024-12-02-00006 - Décision du 2 décembre 2024 portant
déclassement du domaine public ferroviaire de terrain sis à PARIS 13 (3
pages)

Page 3

SNCF Réseau

IDF-2024-12-02-00006

Décision du 2 décembre 2024 portant
déclassement du domaine public ferroviaire de
terrain sis à PARIS 13

DECISION DE DECLASSEMENT DU DOMAINE PUBLIC

(Établie en deux exemplaires originaux)

Réf. SPA DP2031-

SNCF Réseau

Vu le code des transports, notamment son article L. 2111-21;

Vu le code général de la propriété des personnes publiques, et notamment son article L. 2141-1

Vu l'ordonnance n° 2019-552 du 3 juin 2019 portant diverses dispositions relatives au groupe SNCF notamment son article 18 ;

Vu le décret n° 2019-1516 du 30 décembre 2019 relatif aux règles de gestion domaniale applicables à la société SNCF Réseau et sa filiale mentionnée au 5° de l'article L. 2111-9 du Code des transports (SNCF Gares & Connexions), notamment son article 3,

Vu l'Arrêté du Ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie du 25 juin 2015 fixant les obligations d'information de l'Autorité de régulation des activités ferroviaires et routières (ARAFER) des projets de déclassement de la SNCF, SNCF Réseau et SNCF Mobilités,

Vu la délibération du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 22 juillet 2015 portant délégation de pouvoirs à son président et fixant les conditions générales des délégations au sein de SNCF Réseau,

Vu la décision du Président du conseil d'administration de SNCF Réseau en date du 1er janvier 2019 portant délégation de pouvoir au directeur général adjoint Ile-de-France,

Vu la décision du directeur général adjoint Ile-de-France en date du 1er janvier 2019 portant délégation de pouvoir au directeur de la modernisation et du développement Ile-de-France,

Vu l'avis du Conseil Régional de l'Ile de France en date du **6 novembre 2024**

Vu l'avis du Conseil du STIF en date du **12 septembre 2024**

Vu l'autorisation de l'Etat en date du **29 novembre 2024**

Considérant que le bien n'est plus affecté aux missions de la SA SNCF Réseau

Interne

DECIDE :**ARTICLE 1**

Le volume n°2 désigné dans le tableau ci-dessous, dépendant d'un état descriptif de division en volume établi par le cabinet de géomètres-Experts TTGE, ayant pour assiette les parcelles cadastrales définies dans le tableau ci-dessous et figurant sur les plans n° Pm22017 en date du 23 septembre 2024 en vert, joints à la présente décision, est déclassé du domaine public ferroviaire.

Code INSEE Commune	Lieu-dit	Références cadastrales terrain d'assiette		Nature du bien	Surface
		Section	Numéro		
Paris 75013		BO	83	Volume n°2	389 m ²
		BO	91		105 m ²
				TOTAL	494 m ²

Numéro de volume	Fraction	Etage	Superficie en m ²	Cotes NVP en m		Nature
				Inférieure	Supérieure	
2	a1	Fondations	4	(2) 32.91	(3) 33.41	Fondations
	a2		4	(2) 32.91	(3) 33.41	Fondations
	a3		4	(2) 32.91	(3) 33.41	Fondations
	a4		22	(2) 32.91	(3) 33.41	Fondations
	a5		2	(2) 32.91	(3) 33.41	Fondations
	a6		3	(1) 30.07	(3) 33.41	Ouvrage de chute
	b1	Voies ferrées	1	(3) 33.41	(4) 34.33	Appui V1
	b2		1	(3) 33.41	(4) 34.33	Appui V2
	b3		1	(3) 33.41	(4) 34.33	Appui V4
	b4		11	(3) 33.41	(4) 34.33	Appui V6
	b5		2	(3) 33.41	(4) 34.33	Appui V7
	b6		3	(3) 33.41	(4) 34.33	Ouvrage de chute
	c	Poutraison, Escalier T4, Allée plantée et Survol	168	(4) 34.33 (5) 36.24 à 36.68 (6) 37.08 (7) 38.62 (8) 40.37 (9) 40.72 (10) 41.47 (11) 41.69 (12) 42.84 (13) 35.84 à 42.29 (14) 43.15	Sans limitation	Appuis, poutraison, escalier T4 et allée plantée

ARTICLE 2

Copie de la présente décision sera communiquée au Préfet de Département de **Paris** et au Ministre chargé des Transports.

La présente décision de déclassement sera publiée au recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de Paris

La présente décision sera publiée au Bulletin Officiel de SNCF Réseau,

Fait à Saint Denis
Le 02-12-2024

Signé par :
Gilles Gauthier
7C29846921F243A...